# « LA LISIÈRE COMME LEVIER DE CRÉATION D'ESPACES PUBLICS »

*Le paysagiste Michel Desvigne.*
*© Quentin Maillard/Tourisme en Pays de Saint-Omer*

**Intervenant en qualité de grand témoin, le paysagiste Michel Desvigne a exploré la frontière subtile entre parc et espace public. Le lauréat du Grand Prix de l'urbanisme 2011 revient sur les enjeux de gouvernance, d'esthétique et de transposabilité à travers les nombreux projets qu'il a accompagnés.**

« Pour contextualiser mon propos, je vais revenir sur les moments clés qui ont fait évoluer la conception des espaces publics au cours des trente dernières années. Mon sujet de prédilection est le parc comme système ; une approche essentiellement américaine, à l'époque en tout cas. Une manière d'aborder les systèmes de parcs américains consiste à les transposer et à les utiliser à rebours dans la transformation de nos villes européennes. Lorsqu'on aborde les parcs de cette manière, on contribue ainsi à la requalification des périphéries des villes avec la notion de lisière intermédiaire entre l'agricole et l'urbain. Je vous l'accorde, le premier titre *[de la première partie de son intervention, ndlr]* est un peu ronflant : "Recomposition territoriale". Mais il est essentiel pour comprendre comment on a pensé et fabriqué les parcs.

À la fin du XIXe siècle, les philosophes transcendantalistes américains, précurseurs de l'écologie, ont développé une vision de l'aménagement urbain intégrant la géographie naturelle. La Commonwealth Avenue, à Boston, illustre cette approche : contrairement aux compositions classiques européennes, elle appartient à un système de parcs. Conçu par Frederick Law Olmsted, ce réseau paysager bostonien est encore en excellent état des décennies après sa création. Ce système, d'un diamètre de 30 km², ne prend ni la forme d'un jardin, ni d'un square, ni d'une place. Lorsqu'on le parcourt, on comprend qu'il a servi à viabiliser une ville en pleine mutation – marquée par une forte industrialisation et un essor urbain rapide – en structurant les circulations et la gestion des eaux.

À Boston, la plupart des habitants vivent à proximité de cette continuité paysagère. Pour fabriquer une ville, le temps est forcément long, et accompagner cette fabrication par un paysage pérenne constitue un atout considérable.

Cette vision paysagère repose sur un fondement écologique et fédère toutes les décisions, des plus utilitaires aux plus symboliques. Il y a vingt-cinq ans, l'analyse d'images aériennes, qui se développait à l'époque, a révélé qu'un quart de la ville n'avait pas d'affectation évidente, malgré d'éventuelles propriétés foncières.





À Harvard, avec des étudiants, nous avions cartographié ces espaces délaissés ; un exercice inédit pour la période. Sachant que ces 25 % de la ville mettront environ trente ans à évoluer, nous disposons d'un terrain d'action exceptionnel pour requalifier ces territoires en friche. L'idée fondamentale était de s'inspirer des systèmes de parcs comme moteur de transformation pour ces espaces. L'écologie américaine, quant à elle, abordait cette question sous l'angle de l'ingénierie.

En France, il est essentiel de mentionner Jean-Louis Subileau, cofondateur d'Une Fabrique de la Ville, qui a joué un rôle majeur dans l'évolution des espaces publics. À Lens, où la commande visait à imaginer une nouvelle centralité – une approche novatrice à l'époque –, il fallait créer des continuités pour relier des espaces miniers disponibles et nombreux. Il s'agissait de tisser des liens là où il n'y en avait pas initialement. Pour l'ouverture du Louvre-Lens, nous avons conçu, avec Christian de Portzamparc, cinq kilomètres de cheminements agrémentés de cordons boisés, formant un système de parc qui structure l'espace et valorise ce qui était auparavant "l'arrière des villes". Je crois profondément en cette idée de préfiguration de parcs par des allées, permettant aux habitants de s'approprier les lieux.

Si je devais résumer : les systèmes de parcs n'étaient pas inconnus, mais l'idée qu'ils ne sont pas un simple préalable, mais bien un vecteur de transformation urbaine, est relativement récente. Il y a plus de trente ans, en tant qu'étudiants, nous rêvions d'intégrer de grandes structures paysagères aux villes. Anvers a été l'une des premières villes européennes à mener des études approfondies sur le développement autour des parcs. Et depuis, en vingt ans, toutes les métropoles se sont dotées de visions à grande échelle pour assurer cohérence et continuité paysagère.

### Une nouvelle approche émerge

Un autre enjeu actuel est la transformation des territoires périurbains, situés entre paysages naturels et lisières agricoles. Partout dans le monde, une nouvelle approche émerge. La limite entre l'urbanisation du XXe siècle et l'agriculture est souvent pauvrement définie. En Europe, l'urbanisation a souvent conduit à un morcellement avec peu de structures, de chemins ou d'espaces publics. Pourtant, la lisière entre ville et campagne constitue un levier considérable, encore sous-exploité ! Elle pourrait prendre la forme de haies, de chemins de vergers et, surtout, devenir le socle d'un nouvel espace public.

C'est ce que nous avons imaginé pour le plateau de Saclay. Aujourd'hui, construire un parc entre ville et campagne semble presque incongru, alors qu'il y a là un véritable enjeu. À Saclay, nous avons proposé une lisière intégrée à l'espace plutôt qu'une simple séparation. Le dernier grand parc créé en région parisienne, le parc du Sausset, relève d'ailleurs davantage d'un système composite que d'un parc au sens classique du terme.

Vous connaissez l'histoire : les lotissements, qui représentent probablement 50 % des espaces résidentiels français, manquent cruellement d'espaces publics. J'exagère à peine, mais le constat est là. Si nous considérions la lisière comme un levier, nous pourrions créer de nouveaux espaces publics adaptés aux usages contemporains.

Les derniers thèmes que je souhaiterais aborder sont le temps long et la frugalité. Cette réflexion est à la fois ancrée dans les enjeux contemporains et fondatrice de nos pratiques depuis le début du XIXe siècle. Le principal défi du temps long est l'évaluation. Ariella Masboungi le rappelle souvent : un des défauts de l'urbanisme est l'absence quasi systématique d'évaluation. Imaginez si la médecine avait suivi la même logique : l'aspirine n'aurait peut-être jamais été inventée ! L'intérêt du temps long, pour nous paysagistes, est de pouvoir revenir sur nos expériences et d'adapter nos réalisations lorsque cela s'avère nécessaire, tant sur le plan physique que dans les usages. Montpellier en est un bon exemple : malgré les changements d'acteurs et de politiques, une certaine fidélité à la visjon initiale permet de mesurer et d'ajuster les aménagements.

***« Dans cette perspective du temps long, il est essentiel d'anticiper et de se demander comment les espaces pavillonnaires pourraient évoluer. »***

Je vous invite à revisiter les grands parcs anglais conçus par Capability Brown au XVIIIe siècle. Il en a réalisé 257 et, ce que j'ignorais, c'est qu'ils sont le fruit de la transformation de parcs existants. En Angleterre, comme dans toute l'Europe, les jardins de la Renaissance dominaient. Mais leurs propriétaires s'en lassaient pour deux raisons simples : leur entretien était coûteux et ils étaient passés de mode. Brown a donc remodelé ces espaces en y instaurant une esthétique romantique. Ces parcs, souvent sans chemins définis, sont une superposition subtile de prairies et de bosquets ; ils sont stratifiés. Ils ne sont pas classés comme paysages agricoles, mais bien comme espaces publics. Leur conception fluide et évidente contraste avec certains modèles contemporains qui imposent des gestions absurdes et contre-productives. Dans cette perspective du temps long, il est essentiel d'anticiper et de se demander comment les espaces pavillonnaires pourraient évoluer. Des écologues nord-européens ont montré que des quartiers pavillonnaires fortement végétalisés peuvent, en termes de densité, s'apparenter à une forêt. Ce réservoir de biodiversité reste largement inexploité. Avec l'Apur *[Atelier parisien d'urbanisme]*, nous allons explorer plusieurs cas en région parisienne pour valoriser ce potentiel. Nos calculs montrent qu'en verdissant ces zones, nous pourrions obtenir une superficie végétalisée équivalente à quatre fois celle du bois de Boulogne à l'échelle du Grand Paris. »

*Synthèse réalisée par L. B.*